

## COMMUNE DE WEMMEL Conseil communal Jeudi 28 mai 2020

### Décisions

Application des articles 285 et 287 du décret sur l'administration locale

**Présents :** **Veerle Haemers**, président ; **Walter Vansteenkiste**, bourgmestre ; **Monique Van der Straeten**, **Christian Andries**, **Roger Mertens**, **Raf De Visscher**, **Vincent Jonckheere**, échevins ; **Didier Noltincx**, **Wies Herpol**, **Steve Goeman**, **Monique Froment**, **Sven Frankard**, **Erwin Ollivier**, **Dirk Vandervelden**, **Mireille Van Acker**, **Arlette De Ridder**, **Said Kheddoumi**, **Laura Deneve**, **Marc Installé**, **Gil Vandevoorde**, **Driss Fadoul**, **Céline Mombeek**, **Houda Khamal Arbit**, **Carol Delers**, **Glenn Vincent**, conseillers ; **Audrey Monsieur**, directeur général ;

---

La séance du Conseil communal est déclarée ouverte par le président à 20h00.

Un point est ajouté en urgence :

- Marché dominical : ordonnance de police : cet ajout est approuvé à l'unanimité des voix.

Ce point est porté à l'ordre du jour et sera traité en tant que point 5.

#### SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal du Conseil Communal du 23/04/2020. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
2. Taxe sur la délivrance des documents administratifs du service population et de l'état civil. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
3. Annexe au règlement d'ordre intérieur pour les membres du Conseil communal : convention sur les canaux de médias sociaux communaux. Ce point est approuvé par 24 voix pour et 1 abstention (Marc Installé).
4. Reprise du marché dominical le 24-05-2020 : ratification de l'ordonnance de police. Un amendement est proposé séance tenante, à savoir : supprimer les références aux noms d'entreprises.  
Cet amendement est approuvé par 23 voix pour, 1 abstention (Gil Vandevoorde) et 1 voix contre (Said Kheddoumi). Le point est approuvé par 24 voix pour et 1 abstention (Said Kheddoumi).
5. Marché dominical : ordonnance de police. Un amendement est proposé séance tenante, à savoir : supprimer les références aux noms d'entreprises. Cet amendement est approuvé par 23 voix pour et 2 abstentions (Said Kheddoumi et Driss Fadoul). Le point est approuvé par 22 voix pour et 3 abstentions (Said Kheddoumi, Marc Installé et Driss Fadoul).

6. Accord Haviland – rôle de régisseur en matière d'économie sociale. Ce point est approuvé par 22 voix pour et 3 abstentions (Said Kheddoumi, Marc Installé et Driss Fadoul).
7. ST DAW économie sociale – nomination d'un membre du Comité de direction. Ce point est approuvé par 20 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions.
8. Affectation du budget de fonctionnement du personnel à temps partiel (PWB) pour l'année 2020-2021. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
9. Encadrement scolaire des enfants de l'école primaire par les enseignants – année scolaire 2020-2021. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
10. Encadrement des activités sportives de la fondation flamande du sport du mercredi après-midi – année scolaire 2020-2021. Ce point est approuvé par 23 voix pour, 1 voix contre (Didier Noltincx) et 1 abstention (Said Kheddoumi).
11. Cotisations parentales pour la garderie (COVID-19). Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
12. Accord de collaboration avec le centre de soins de transition 'Schakelzorgcentrum Van Helmont'. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
13. Sibelgas : assemblée générale annuelle du 23/06/2020 : approbation de l'ordre du jour et désignation des représentants. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
14. I.B.E.G. : assemblée générale annuelle du 23/06/2020 : approbation de l'ordre du jour et désignation des représentants. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
15. I.W.V.B. association chargée de mission en liquidation : assemblée générale du 09/06/2020 : approbation de l'ordre du jour et désignation du représentant. Ce point est approuvé par 24 voix pour et 1 abstention (Marc Installé).
16. Haviland Intercommunale : assemblée générale annuelle statutaire du 17/06/2020 : approbation de l'ordre du jour et désignation du représentant. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
17. Intradura : assemblée générale du 17/06/2020 : approbation de l'ordre du jour et désignation du représentant. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
18. Havicrem IGV : assemblée générale ordinaire du 17/06/2020 : approbation de l'ordre du jour et désignation du représentant. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.
19. Holding communal SA en liquidation : assemblée générale du 24/06/2020 : approbation de l'ordre du jour et désignation du représentant. Ce point est approuvé à l'unanimité des voix.

## **QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS COMMUNAUX**

### **Didier Noltincx**

- Fait remarquer que le secteur de la culture a été gravement touché par la crise du coronavirus. Il demande quelles mesures seront prises pour soutenir le secteur. Il demande aussi si un plan de la culture pourrait être soumis au Conseil communal lors de sa prochaine assemblée. L'échevin Andries fournit des explications sur ce point.

Le bourgmestre ajoute que le plan pluriannuel 2020-2025 sera adapté sur le plan de l'offre culturelle dans le sillage de la crise du coronavirus.

- Indique que cette année, nombre de familles seront contraintes à passer leurs congés dans leur propre région. Il demande ce que la commune a à offrir en termes d'activités récréatives cet été. Le bourgmestre formule une réponse.

- Constate que des produits sont répandus dans les champs et demande qui en est responsable. L'échevin Jonckheere fournit des explications sur ce point.

- Tient à féliciter le Collège et les services communaux de la parfaite organisation du marché dominical.

### **Wies Herpol**

- Propose d'accorder une attention particulière aux jeunes vulnérables dans le contexte actuel de la crise du coronavirus, par exemple en prévoyant des espaces de jeu supplémentaires et des lieux où les jeunes peuvent venir étudier.

Le bourgmestre et l'échevin De Visscher fournissent des explications sur ce point. L'échevine Van der Straeten complète cet exposé par des informations au sujet de la 'Huis van het Kind'.

- Demande où en est le plan de mobilité et s'enquiert du résultat du rapport flamand sur l'usage du vélo. L'échevin Jonckheere expose les différentes phases du plan de mobilité et fournit des informations au sujet du rapport flamand sur l'usage du vélo.

- Propose de toujours diffuser à l'avenir les assemblées comme celles du Conseil communal et du Conseil du CPAS en direct sur Internet.

### **Dirk Vandervelden**

- Constate que nombre de gens semblent avoir redécouvert le vélo et la promenade du fait de la crise du coronavirus. Afin d'encourager cette tendance, les autorités flamandes ont lancé en collaboration avec la Vlaamse stichting voor verkeerskunde – la fondation flamande des études techniques routières – une campagne de promotion du vélo intitulée 'Blijven fietsen allemaal'. Les initiateurs de la campagne mettent à la disposition de la commune une boîte à outils d'actions concrètes sur le thème de la mobilité durable. Il demande comment certaines actions pourraient être mises en œuvre à court terme. L'échevin Jonckheere formule une réponse.

- S'inquiète de l'occupation de l'espace à Wemmel et de la part importante des zones empierrées. Il demande de réexaminer les zones d'extension d'habitat, de prévoir un moratoire temporaire sur les autorisations urbanistiques et d'encourager la réduction des surfaces empierrées dans le cadre des nouveaux projets. Le bourgmestre fournit des explications sur ce point.

### **Erwin Ollivier**

- Demande au Collège d'élaborer une politique visant à stocker temporairement l'eau pompée dans le cadre de l'épuisement des eaux, ou de la réinfiltrer localement. Le bourgmestre fournit des explications sur ce point.

### **Mireille Van Acker**

- Fait remarquer qu'une partie des habitants ont déjà reçu leurs masques buccaux et demande quand le reste sera distribué. Le bourgmestre formule une réponse.

- Demande pourquoi l'Assemblée générale d'Ethias n'a pas été portée à l'ordre du jour du Conseil communal. Le bourgmestre fournit des explications.

### **Monique Froment**

- Demande quand le bois ludique de la Motte sera rouvert au public. Le bourgmestre fournit des explications sur ce point.

- Demande de quelle manière les citoyens pourront bénéficier d'aide pour compléter leur déclaration fiscale à présent qu'il ne sera pas organisé de permanences.

- Revient sur l'accord marqué par le Collège en sa séance du 23/04/2020 en vue de promouvoir la plateforme winkelindebuurt.be consacrée aux commerces de proximité, et demande si l'initiative est un succès. L'échevine Van der Straeten fournit des explications.

- Signale qu'un déversement clandestin a récemment eu lieu dans l'avenue Reine Elisabeth, et demande quand il sera possible d'installer une caméra à cet endroit. Le bourgmestre formule une réponse.

**Sven Frankard**

- Se rallie à l'avis de la conseillère Froment sur le point des déversements clandestins et signale que des déversements clandestins ont aussi régulièrement lieu dans la rue J. Bogemans. Il propose d'installer des caméras mobiles dans le quartier.

- Aborde la problématique de la pression de stationnement aux abords de l'avenue de Limburg Stirum. Le bourgmestre fournit des explications sur ce point.

- Propose de faire du pont entre la rue du Panorama et la rue J. Bogemans une passerelle pour vélos, afin de permettre aux Wemmelois de rejoindre l'esplanade du Heysel en toute sécurité.

**Marc Installé**

- Fait remarquer que si les assemblées seront systématiquement organisées par la voie électronique, il y a lieu de procéder à une analyse des coûts.

En application des articles 32 et 278 du décret sur l'administration locale, le rapport de séance est disponible sous la forme d'un enregistrement audio sur le site Internet [www.wemmel.be](http://www.wemmel.be). Les questions orales commencent à 1:42:50.

---

Cette liste comportant une description succincte des décisions est disponible pour consultation auprès du Service Affaires Internes, à la maison communale, avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture.

Wemmel, le 3/6/2020

Par ordonnance :  
Le directeur général  
AUDREY MONSIEUR

Le président  
VEERLE HAEMERS

